



OCDE

Ministérielle de l'OCDE sur le développement régional

**LES MÉGATENDANCES : FORGER UN MEILLEUR AVENIR  
POUR LES RÉGIONS, LES VILLES ET LES ZONES RURALES**



#OECDregions



Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques de développement régional  
« Les mégatendances : forger un avenir meilleur pour les régions,  
les villes et les zones rurales »

Athènes (Grèce), les 19 et 20 mars 2019

Résumé de la présidence

Les 19 et 20 mars 2019, l'OCDE a tenu une réunion au niveau ministériel sur le thème « Les mégatendances : forger un avenir meilleur pour les régions, les villes et les zones rurales ». La réunion s'est tenue sous la présidence du vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Développement de la Grèce, Yannis Dragasakis, et sous la vice-présidence du secrétaire d'État au Développement territorial et urbain de la Corée, Kyung Hun Jeong, et du secrétaire d'État au Développement régional du Chili, Felipe Salaberry. La réunion a rassemblé des ministres, des secrétaires d'État, des hauts fonctionnaires et des représentants de haut niveau issus de 49 pays de l'OCDE, pays partenaires, organisation internationales et associations.

Cette réunion s'est tenue dans un contexte d'inégalités territoriales persistantes entre les zones urbaines, périurbaines et rurales et au sein même de ces zones, inégalités qui alimentent les fractures sociales et politiques dans de nombreux pays. Dans le même temps, plusieurs mégatendances sont en train de transformer profondément les économies, les sociétés, les emplois et l'environnement. Ces mégatendances sont la mondialisation ; l'évolution rapide des innovations technologiques, non sans incidences sur l'avenir du travail ; la transformation numérique ; les mutations démographiques liées aux migrations, au vieillissement et à l'urbanisation ; et les défis environnementaux tels que les changements climatiques et la raréfaction des ressources.

Jusqu'à présent, ces mégatendances n'ont pas profité dans la même mesure à toutes les régions, et toutes les régions ne disposent pas des mêmes atouts pour affronter l'avenir. Les pays cherchent à tirer parti des possibilités importantes qu'offrent les mégatendances en termes de bien-être, de productivité et d'emploi dans toutes les régions et tous les territoires, mais ils restent conscients que ces mégatendances peuvent aggraver les fractures régionales. La politique de développement régional est appelée à jouer un rôle crucial pour préparer tous les territoires à prendre leur destin en main.

La réunion d'Athènes était la quatrième réunion de ce type du Comité des politiques de développement régional (antérieurement appelé « Comité des politiques de développement territorial »), dont elle marquait le 20<sup>e</sup> anniversaire. Ces réunions ont permis de donner l'élan politique nécessaire aux travaux du Comité et au renouvellement régulier de son mandat. La première d'entre elles a eu lieu en 2003. Il s'agissait d'une réunion à haut niveau du Comité des

politiques de développement territorial sur le thème « Innovation et efficacité dans la politique de développement territorial », et elle s'est tenue à Martigny, sous présidence suisse. Elle a été suivie, en 2009, d'une réunion ministérielle organisée à Paris sous présidence finlandaise, qui avait pour thème « Investir pour la croissance : construire des régions innovantes ». La troisième réunion s'est tenue à Marseille en 2013 sous présidence française, avec pour thème « Régions et villes : les politiques publiques à la rencontre des citoyens ».

La [Déclaration sur les politiques susceptibles de forger un avenir meilleur pour les régions, les villes et les zones rurales](#) (« Déclaration d'Athènes ») a été adoptée à l'issue de la réunion ministérielle d'Athènes par les ministres et représentants de haut niveau de 46 pays, y compris l'ensemble des Membres de l'OCDE et 10 non-Membres.

Lors de la séance inaugurale, le président de la réunion a souligné qu'il était important de traiter les inégalités sociales et les disparités régionales dans tous les pays, et tout particulièrement en Grèce, dans le sillage de la crise. Notant que les pays devaient traiter les problèmes sociaux d'aujourd'hui tout en ayant à l'esprit les mégatendances de demain, il a appelé de ses vœux un modèle de croissance plus juste, plus inclusif et plus durable. À cette fin, le vice-Premier ministre grec a noté le rôle crucial joué par l'État providence et la protection sociale de base ainsi que les institutions, les outils de gouvernance, les financements et la planification pluriannuelle. Il a aussi évoqué l'expérience de la Grèce en matière d'association des citoyens, puisque ceux-ci ont été invités à participer à l'élaboration de sa Stratégie nationale de croissance dans une série de conférences régionales sur la reconstruction productive.

Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a prévenu qu'il fallait agir dès aujourd'hui pour éviter des fractures plus fortes demain. Il a fait observer que l'action menée pour veiller à ce qu'aucun territoire ne soit délaissé ni exclu n'était pas suffisante. Il a rappelé que des disparités régionales persistaient dans de nombreux pays, et que la plupart des pays n'arrivaient pas à réduire cette fracture. Il a fait observer qu'il fallait s'intéresser de plus près aux incidences des vastes évolutions technologiques, démographiques et environnementales en cours sur les différents territoires. Il a prévenu que, faute d'action, les évolutions technologiques pourraient produire les mêmes effets que la mondialisation, à savoir une large portée géographique des avantages pour les entreprises et les consommateurs, couplée à une concentration des inconvénients sur certains territoires. Il a indiqué que deux nouveaux rapports de l'OCDE pouvaient aider les pays à faire face à ces évolutions : [Perspectives régionales de l'OCDE : Mettre à profit les mégatendances dans les régions, les villes et les zones rurales](#) et [Réussir la décentralisation : Manuel à l'intention des décideurs](#).

## Séance plénière 1. Du passé au futur

Le Secrétaire général de l'OCDE, qui présidait la séance, a indiqué que le 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE était l'occasion de dresser un bilan des politiques de développement régional menées depuis deux décennies. S'agissant de l'avenir, il a souligné que les mégatendances entraînaient aussi bien des menaces que de nouvelles possibilités, et que la difficulté consisterait à veiller à ce que tous les territoires puissent tirer parti des avantages de ces tendances tout en limitant leurs possibles inconvénients.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont rappelé l'importance du problème persistant des inégalités régionales. Ils ont aussi fait observer que les grands débats en cours accordaient une place croissante au rôle des politiques régionales dans la croissance inclusive. Ils ont indiqué que les situations nationales étaient diverses, certains pays continuant de peiner à aider les régions extérieures à la capitale à rattraper leur retard, d'autres constatant une montée en puissance de ces régions. Ils ont aussi indiqué qu'il était important de mettre en place des conditions permettant aux individus de vivre là où ils le souhaitaient, avec une bonne qualité de vie.

Les participants ont souligné que les situations régionales étaient diverses, et qu'il était important d'adapter l'action publique en conséquence, en menant des politiques transsectorielles et « territorialisées » permettant de rendre les régions plus résilientes face aux défis qui s'annonçaient. Ils ont noté qu'aucune solution ne pouvait convenir à toutes les régions, en raison de la forte diversité des écosystèmes économiques régionaux, entre autres considérations géographiques. Ils ont fait observer qu'il était notamment nécessaire d'adapter les politiques structurelles et l'accès aux services publics en fonction des besoins et des défis locaux.

Ils ont aussi appelé de leurs vœux des politiques visant, dans un souci de cohésion, à mieux exploiter et à enrichir les rapports de complémentarité entre les différents territoires d'un même pays. Ils ont, à cet égard, noté qu'il était important de veiller à ce que les habitants de tous les territoires aient le sentiment de prendre part au même avenir, et non pas d'être délaissés.

Les participants ont aussi indiqué qu'il était important d'aborder davantage les zones urbaines et rurales comme un tout, car des individus partageaient leur temps entre ces deux types de zones. Tout en reconnaissant que la nouvelle géographie des emplois favorisait dans une certaine mesure les grandes villes, ils ont fait observer que la fracture ne se résumait pas à un affrontement entre monde urbain et monde rural. En effet, certaines zones urbaines souffraient elles aussi d'une urbanisation mal gérée et d'inégalités croissantes. Ils ont aussi souligné qu'il était important de renforcer les liens entre les zones urbaines et rurales. Ils ont appelé de leurs vœux un nouveau discours sur les zones rurales, axé sur leurs avantages comparatifs, afin de renforcer les possibilités qui s'offraient à elles.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont reconnu l'importance de la gouvernance et des différentes formes de collaboration et de partenariat pour parvenir à la flexibilité nécessaire afin de répondre aux besoins régionaux. Ils ont souligné que cela impliquerait de laisser aux territoires plus de latitude pour concrétiser les solutions proposées à l'échelon local. Ils ont également appelé à renforcer la collaboration entre les niveaux d'administration et à insuffler plus d'agilité à ces partenariats, afin de réduire les temps de réaction. Ils ont souligné que cela impliquerait encore de renforcer les capacités des administrations régionales et locales – ce qui relevait, dans certains pays, de programmes de régionalisation ou de décentralisation – afin de pouvoir réagir face aux transformations issues des mégatendances et trouver un avenir économique à tous les territoires.

Au-delà de la sphère publique, les participants ont reconnu l'importance du dialogue avec les partenaires sociaux, les entreprises et les investisseurs, notamment du fait de la révolution technologique. Ils ont noté que les territoires devraient se rendre attractifs pour les investisseurs

privés, notamment en réalisant des investissements publics dans les infrastructures numériques, en utilisant les outils numériques et en formant la main d'œuvre actuelle et future. Ils ont souligné qu'il fallait mobiliser le secteur public, le secteur privé et la société civile pour préparer et gérer les changements à venir et pour mieux mettre les technologies au service du développement social. L'aptitude des habitants à s'adapter à ces changements serait essentielle.

### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont reconnu que l'OCDE avait un rôle important à jouer pour porter sur la scène internationale les débats relatifs aux politiques de développement régional et pour aider les pays à poursuivre leurs priorités. Ils l'ont invitée à conserver son rôle de forum international unique en son genre permettant d'examiner de nouveaux éléments probants et de nouvelles solutions dans le domaine du développement régional et de les faire connaître auprès d'un éventail plus large de ministères sectoriels. Ils ont souligné que les travaux menés par l'OCDE auprès de leur pays dans le cadre d'examens par les pairs, entre autres, ont fortement influencé l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique de développement régional. Si de nombreux problèmes continuaient de se poser sur le plan des disparités régionales, ils ont fait observer que les outils de l'OCDE avaient permis de mieux cerner les données disponibles, les outils existants et les solutions possibles face à ces défis. Ils ont conclu qu'il fallait formuler un nouveau discours autour des zones rurales, en insistant sur leurs avantages propres et sur le rôle des secteurs exportateurs dans la croissance de la productivité.*

## Séance plénière 2. Épuisées ou branchées ? Les politiques régionales dans une économie numérique et mondialisée

Lors de cette séance présidée par le secrétaire d'État au Développement territorial et urbain de la Corée, Kyung Hun Jeong, les ministres et les autres chefs de délégation se sont accordés à constater que le numérique devait avant tout être vu comme un outil permettant d'assurer une meilleure qualité de vie aux individus, et présentant de nombreuses possibilités. Ils ont souligné qu'il ne fallait pas oublier l'aspect humain, car toutes les évolutions technologiques n'étaient pas bonnes pour la santé du corps social ou pour le bonheur individuel. Ils ont aussi indiqué qu'il était important d'appréhender les actions publiques et privées sous l'angle de l'intérêt social.

Les participants ont fait observer qu'il fallait s'employer à renforcer les effets positifs du numérique pour les particuliers, les entreprises et les administrations publiques sur tous les types de territoires. Il fallait, à cet égard, créer des emplois de qualité, mais aussi améliorer et faciliter la prestation des services publics sur tous les territoires. L'objectif était de faire en sorte que le numérique n'aggrave pas les inégalités et n'alimente pas le mécontentement de la population et le rejet des institutions publiques.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont reconnu que l'industrie 4.0, l'impression 3D, les véhicules autonomes, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, les chaînes de blocs, etc., étaient des facteurs de changement pour les secteurs et les emplois. Ils ont indiqué que des stratégies régionales d'innovation pouvaient aider les économies locales à tirer parti des technologies de rupture pour stimuler leur productivité et leur croissance tout en se diversifiant. Ils ont noté que cela impliquait l'existence d'outils de politique régionale facilitant l'élaboration

d'une telle stratégie, l'innovation au sein des entreprises et l'accès aux financements, entre autres. Cela impliquait aussi de redoubler d'efforts pour que les entreprises, et notamment les PME, tirent pleinement parti de ces outils numériques, et les participants ont appelé l'OCDE à continuer de mener des travaux de fond sur les liens entre le développement régional et les PME, surtout en rapport avec la question du numérique.

Les participants ont évoqué l'importance de l'internet à haut débit ainsi que des « villes intelligentes », des « villages intelligents » et des « territoires intelligents » pour ouvrir de nouvelles possibilités aux zones urbaines et rurales et pour améliorer la prestation des services publics. Ils ont été nombreux à évoquer leur expérience nationale de politiques visant à investir dans les infrastructures numériques et à les développer sur tout leur territoire afin d'assurer une croissance plus équilibrée. Ils ont noté l'importance d'un bon aménagement et d'une bonne accessibilité pour permettre aux territoires de réussir. Ils ont souligné qu'il était crucial d'adopter sans délai une réglementation adaptée pour ne pas se laisser distancer par les évolutions technologiques et pour faire évoluer les comportements individuels, par exemple sur le plan des déplacements en ville.

Les participants se sont déclarés préoccupés par les coûts sociaux probables du numérique, en particulier pendant la phase de transition. Ils ont fait observer qu'une action dépassant le cadre traditionnel des politiques régionales allait être nécessaire, notamment sur le plan de la protection sociale et de l'accompagnement des travailleurs en transition, pour éviter l'aggravation des fractures territoriales. Ils ont indiqué que, dans toutes les régions, il faudrait investir de façon plus intelligente dans les ressources humaines, en favorisant par exemple l'apprentissage à vie et, plus généralement, en veillant à ce que les individus disposent des compétences nécessaires pour les emplois de demain, y compris en termes de compétences numériques. Ils ont signalé qu'il était important que les entreprises investissent dans la formation, et qu'elles devaient voir les ressources humaines comme un investissement, et non comme un coût.

Les ministres et les chefs de délégation ont fait observer que, face aux possibilités comme aux menaces du numérique, l'action allait devoir être largement menée à l'échelon régional et local. Ils ont souligné que l'association du secteur privé et de la société civile pourrait aider les administrations à structurer leur action, s'agissant notamment de la meilleure façon d'utiliser les données massives. Ils ont aussi souligné l'importance du leadership et de la prospective à tous les niveaux d'administration.

#### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont invité l'OCDE à leur fournir des données et des outils pour faire face aux incidences régionales du numérique et des autres évolutions technologiques dans tous les types de territoires, des « villes intelligentes » aux « villages intelligents », et pour tirer parti de toutes les possibilités offertes par le numérique dans les zones rurales.*

### Séance plénière 3. Inclure chacun, partout : gérer le changement démographique et social

Le président de séance, Felipe Salaberry, secrétaire d'État au Développement régional du Chili, a piloté la discussion relative à l'influence persistante de l'urbanisation, du vieillissement et des migrations sur les régions, les villes et les zones rurales. Les ministres et les autres chefs de délégation ont noté que, pour faire face à ces évolutions, il fallait une démarche intégrée tenant compte des réalités locales.

Les participants ont souligné que les migrations représentaient une question importante pour leurs démarches en matière de développement régional, du fait des effets localisés des flux de migrants, qui se concentraient dans les zones frontalières ou dans les grandes villes. Ils ont souligné qu'il était important d'écouter la population des lieux où les migrants se trouvaient, pour que l'action des autorités soit acceptée aussi bien par les populations d'origine que par les migrants. Ils ont aussi évoqué le fait que les flux de population saisonniers, tels que ceux qui touchaient les régions très touristiques, représentaient une contrainte très lourde pour les infrastructures et les services publics locaux.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont souligné la nécessité d'un développement intégré à l'échelle de l'ensemble des secteurs d'action. Ils ont fait observer que les régions structurellement faibles cumulaient souvent des difficultés d'ordre démographique et social. Ils ont indiqué que les outils de la politique de développement régional devraient traiter ces diverses difficultés afin d'aider ces régions à se redresser.

S'agissant des zones urbaines, les ministres et les autres chefs de délégation ont rappelé un certain nombre de considérations importantes en lien avec la politique urbaine. Ils ont indiqué qu'il était important de trouver des solutions efficaces sur le plan de la mobilité et des transports, et notamment de gérer le phénomène de densification des zones périurbaines et d'assurer l'accès à un logement abordable, entre autres priorités. Ils ont aussi signalé qu'il était important d'exploiter à plein les avantages de l'agglomération et d'en limiter les coûts (congestion, pollution, etc.), notamment pour préserver le bien-être des citoyens.

Les participants ont noté que, dans les territoires qui perdaient des habitants et qui abritaient une population particulièrement vieillissante, il était important de mettre en place des services publics adaptés, afin d'éviter une baisse de qualité. Différentes solutions ont été évoquées, y compris le recours aux technologies pour assurer des services à distance, le regroupement de services et la mise en place de « points services » stratégiques permettant d'assurer les services publics de base à tous les habitants, dans des délais raisonnables. Les participants ont rappelé que l'échelle et la distance comptaient en matière d'accès aux services. Ils ont aussi évoqué la possibilité, pour les zones en déclin démographique, de collaborer avec les territoires voisins, y compris par-delà les frontières nationales, pour des services publics comme l'éducation et pour les débouchés en termes d'emploi. Ils ont aussi indiqué qu'offrir une éducation et des perspectives aux jeunes était important pour préserver le dynamisme de ces territoires. Ils ont souligné qu'au vu de l'effet des évolutions démographiques sur les finances publiques, il faudrait peut-être réexaminer, en fonction des types de territoires, les responsabilités assumées par les divers niveaux d'administration.

Face aux évolutions sociales et démographiques, les ministres et les autres chefs de délégation ont aussi souligné l'importance de la culture, de la diversité et du capital social ainsi que celle de l'évolution des normes sociales. Ils ont signalé qu'il était important de veiller à ce que des points de vue divers s'expriment dans les débats publics, afin de tenir compte des préoccupations des zones urbaines comme des zones rurales. Ils ont également évoqué la possibilité de mettre en valeur le patrimoine culturel des différentes régions pour célébrer la diversité. Ils ont aussi noté qu'il était important de tenir compte, dans la conception des politiques, des différences de normes sociales et comportementales selon les générations et selon les territoires, en termes par exemple d'équilibre vie professionnelle-vie privée, de modes de consommation ou de mobilité.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont indiqué qu'il fallait réagir rapidement aux changements, et qu'il fallait faire preuve de réactivité face au retour d'information fourni par les administrés, notamment par l'intermédiaire des autorités infranationales. Ils ont reconnu que, les autorités locales étant plus proches des besoins des administrés, elles pouvaient aider à faire la synthèse entre les connaissances descendantes et ascendantes. Ils ont souligné qu'il serait essentiel d'être plus à l'écoute des besoins des citoyens et de mieux expliquer les choix faits pour s'adapter à ces évolutions démographiques et sociales.

#### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont invité l'OCDE à continuer de fournir des données aux échelles pertinentes afin de leur permettre de comprendre les incidences des grandes tendances démographiques et sociales. Ils ont noté que de nouvelles solutions, de nouveaux outils de gouvernance et de nouvelles stratégies financières seraient importants pour mettre en place les conditions préalables et les services publics requis pour les territoires en expansion comme pour les territoires en déclin. Ils ont aussi invité l'OCDE à promouvoir, face à ces défis, l'établissement de réseaux associant les administrations nationales et infranationales.*

### Session parallèle A. Dépenser intelligemment : investir dans des infrastructures de qualité

Lors de cette session parallèle présidée par Flavia Terribile, présidente du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE et conseillère principale auprès de la présidence du Conseil italien des ministres, les ministres et les autres chefs de délégation ont reconnu la place importante que tenait la question de la qualité des infrastructures dans leurs programmes nationaux. Ils ont rappelé les besoins en termes quantitatifs, le niveau actuel d'investissement n'atteignant même pas la moitié de ce qui serait nécessaire, à l'échelle mondiale, pour faire face aux besoins. Ils ont aussi souligné que le problème se posait en termes de quantité, mais aussi de qualité des infrastructures. Ils ont rappelé que cette question avait trouvé un écho à l'échelle internationale, notamment dans le cadre du G20 de 2019 et des Principes du G7 d'Ise-Shima pour des investissements de qualité dans les infrastructures. Ils ont indiqué qu'il fallait intensifier les nouveaux investissements, mais aussi mieux entretenir les installations existantes et répondre aux besoins d'infrastructures liés aux priorités climatiques et à l'essor du numérique, entre autres. Ils ont souligné qu'il était important d'investir dans des infrastructures « intelligentes » et de mieux se préparer à l'avenir dans le cadre des investissements, afin de répondre aux mégatendances sur l'ensemble des territoires nationaux.

Les participants ont évoqué les outils susceptibles de pallier l'insuffisance des financements destinés aux infrastructures, tels que les partenariats public-privé, qui peuvent permettre de mobiliser l'investissement privé, les banques spécialisées dans les infrastructures et la récupération de la valorisation foncière. Ils ont aussi fait observer que le financement des infrastructures grâce aux taxes sur les carburants allait peut-être devoir être revu à l'avenir, car les pratiques de mobilité évoluaient. Ils ont aussi insisté sur l'importance de l'investissement public local pour catalyser l'investissement privé, et sur la nécessité de mettre en place les capacités requises à l'échelon infranational pour investir de façon efficace.

Les ministres et les autres chefs de délégation se sont accordés sur le fait qu'il était crucial d'agir de façon plus coordonnée à l'échelle des différents secteurs et des différents niveaux d'administration pour répondre aux besoins en termes d'infrastructures, étant donné que 57 % des investissements publics de la zone OCDE étaient réalisés à l'échelon infranational. Ils ont reconnu le rôle central joué par le RDPC pour favoriser une approche territorialisée de l'investissement dans les infrastructures, notamment à travers la [Recommandation de l'OCDE sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement](#). Ils ont évoqué les différents types de stratégies et de dispositifs de gouvernance auxquels les entités nationales et infranationales pouvaient recourir pour cofinancer les grands projets d'infrastructure, en soulignant l'importance d'une planification de long terme.

Les participants ont débattu du recours à l'analyse coûts-avantages pour les projets d'infrastructure, et de ses limites. Ils ont souligné qu'il était important de prendre en compte les effets directs comme indirects ; qu'il était difficile de chiffrer certaines incidences (les effets sur l'environnement, par exemple) ; et que ces démarches trouvaient leurs limites dans certains contextes régionaux, notamment dans les zones peu denses ou isolées, s'agissant d'évaluer certains projets d'infrastructure cruciaux pour le dynamisme local. Ils ont indiqué qu'en général, l'analyse coûts-avantages était excessivement étroite, et ne reflétait pas l'ensemble des effets positifs d'un investissement d'infrastructure.

#### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont invité l'OCDE à continuer de travailler sur cette question cruciale des infrastructures « intelligentes » et de qualité, notamment en améliorant les données disponibles sur les finances infranationales et sur l'accessibilité des infrastructures ainsi que les outils pouvant être utiles aux pays, et à œuvrer notamment à la poursuite de la mise en œuvre de la [Recommandation de l'OCDE sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement](#) et à la mise en place de l'Observatoire mondial OCDE-CGLU des finances et de l'investissement des collectivités territoriales.*

### Session parallèle B. Repenser les politiques de développement durable en repartant du terrain

Lors de cette séance présidée par Lamia Kamal-Chaoui, Directrice du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes, les ministres et les autres chefs de délégation ont souligné qu'avec l'adoption des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), qui invitaient à une action commune sur les dimensions économiques, sociales et environnementales du bien-être, la notion de développement durable ne se limitait plus à des



considérations d'ordre environnemental. Ils se sont réjouis que les ODD puissent aider à gérer les arbitrages et favoriser la complémentarité des actions menées dans l'ensemble des secteurs. Ils ont aussi souligné que la gouvernance pluriniveaux allait être importante pour mettre en œuvre les ODD à l'échelon local, puisque 65 % des cibles des ODD ne pourraient pas être atteintes si les villes et les régions n'y étaient pas dûment associées. Les participants ont fait part de différentes pratiques visant à intégrer systématiquement les ODD aux programmes locaux et régionaux ; à cibler les réformes et à déterminer l'ordre dans lequel les mener ; à hiérarchiser l'attribution des crédits budgétaires ; et à associer les parties prenantes. Des exemples ont été fournis au sujet de l'utilisation pouvant être faite des ODD dans les politiques urbaines nationales afin de favoriser le développement des infrastructures, le renforcement des capacités et la cohérence des actions menées.

Les participants ont aussi souligné la dimension universelle des ODD et leur aptitude à favoriser des politiques meilleures aussi bien dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Ils ont signalé qu'une transition était en cours : les principales responsabilités en matière d'ODD étaient en train de passer des ministères des Affaires étrangères aux ministères du Développement durable et, plus récemment, aux services du Premier ministre ou du chef de l'État. Certains pays ont indiqué avoir mis en place des quartiers généraux et/ou des commissaires chargés d'harmoniser les actions menées à tous les niveaux d'administration et de généraliser les bonnes pratiques en rapport avec les ODD. Ils ont aussi fait observer qu'un renforcement des capacités locales était essentiel à la mise en œuvre des ODD, d'autant plus que la majorité des cibles exigeaient une action des administrations infranationales.

#### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont noté qu'il faudrait redoubler d'efforts sur le plan des outils de mesure pour dépasser les seules moyennes nationales afin de veiller à ce qu'aucun territoire ne soit délaissé, ce qui impliquait de territorialiser le cadre des ODD pour repérer les disparités régionales et guider l'action publique. Ils ont invité l'OCDE à continuer d'élaborer des données à l'échelon infranational, d'analyser les exemples de bonnes pratiques afin de guider l'action des autres pays et régions et de favoriser le dialogue entre l'administration centrale et les administrations infranationales pour la mise en œuvre des ODD.*

#### Pistes pour l'avenir

La dernière séance était présidée par le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Développement de la Grèce, Yannis Dragasakis.

Tout au long de la réunion ministérielle, les participants ont souligné combien il était important, pour tous les niveaux d'administration, de mieux répondre aux fractures régionales et de se préparer face aux mégatendances. Ils ont remercié l'OCDE de travailler aux côtés des pays pour accompagner le changement de paradigme en cours en matière de développement régional, avec le passage d'une démarche de compensation à une démarche de croissance. Ils ont fait observer que les solutions ayant fonctionné dans le passé n'étaient pas nécessairement celles qui fonctionneraient à l'avenir.

Les ministres et les autres chefs de délégation ont adopté la Déclaration sur les politiques susceptibles de forger un avenir meilleur pour les régions, les villes et les zones rurales et salué deux nouveautés : des [Principes de l'OCDE sur la politique urbaine](#) et des [Principes de l'OCDE sur la politique rurale](#), qui synthétisaient plus de vingt années de travaux de l'OCDE sur le développement urbain et rural.

#### *Perspectives d'avenir*

*Les ministres et les autres chefs de délégation ont invité le RDPC à envisager la possibilité de transformer ces Principes en Recommandation de l'OCDE. Ils ont invité l'OCDE à continuer d'enrichir les outils visant à accompagner l'action des pays en matière de développement régional, sur l'ensemble du continuum entre zones rurales et zones urbaines. Ils ont fait observer que disposer de meilleures données et de définitions internationales sur les différents types d'espaces ruraux et urbains, y compris grâce à de nouvelles sources de données telles que les données massives, serait d'une importance cruciale pour permettre aux pays de mettre en œuvre les Principes.*

*Ils ont invité l'OCDE à continuer de formuler des recommandations concrètes fondées sur des éléments probants afin de favoriser une démarche territorialisée pour un éventail plus large de secteurs, en matière de transport, d'aménagement, d'infrastructures et de logement mais aussi d'éducation, d'innovation et d'emploi. Ils ont souligné que le Comité des politiques de développement régional aurait un rôle important à jouer s'agissant de collaborer avec les autres comités de l'OCDE pour évoquer les questions transversales et pour continuer de promouvoir une démarche territorialisée dans d'autres domaines d'action.*

*Ils ont aussi souligné qu'il était important d'associer au processus les administrations nationales et infranationales ainsi que le secteur privé, les partenaires sociaux et la société civile, afin d'aider tous les territoires à mieux réagir aux changements en cours. Ils ont encouragé l'adoption d'outils novateurs en matière de gestion financière et de gouvernance multi-niveaux pour faire face aux incidences des mégatendances. Ils ont recommandé de redoubler d'efforts pour renforcer le dialogue entre toutes les parties prenantes, grâce à des plateformes de l'OCDE telles que la Table ronde des maires et des ministres et l'initiative des Maires champions pour la croissance inclusive.*